

Département du BAS-RHIN	REPUBLIQUE FRANCAISE	Arrondissement de STRASBOURG
Nombre de Conseillers : 15 en fonction : 15 présents ou représentés : 15	<u>Date de la convocation</u> : 5 mars 2024	<u>Séance</u> du jeudi 21 mars 2024 <u>Président de séance</u> : W.DE VREESE <u>Secrétaire de séance</u> : M.SCHMAUCH

Délibération n°02/2024

Présents : Mmes GRAFF I., JACQUES V., MARTIN A., MEHN S., SCHIFF dit SARMOIS A., STROH MJ.

M. DE VREESE W., GUILLEMOIS D., KOENIG D., LETT L., PAULUS B., THUMANN P.

Excusés : DE VREESE A. donne procuration à LETT L., FOURNAISE E. donne procuration à MARTIN A., WEIL D. donne procuration à KOENIG D.

Absents :

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Denis GUILLEMOIS, expose les résultats de l'exécution budgétaire 2023.

Le compte administratif 2023 présente les mêmes résultats que le compte de gestion 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 Voix POUR, approuve le Compte Administratif 2023.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent au registre des délibérations, les signatures de tous les Membres présents.

Pour expédition certifiée conforme et décision certifiée exécutoire.

Osthoffen, le 21 mars 2024

Le Maire :

W. DE VREESE

